

A + 234

CHÂTEAU PADIÈS
BAS SMETS

COMMISSARIAT DE POLICE
ET MAIRIE DE QUARTIER
GEORGES-ÉRIC LANTAIR

QUAI DES SALINES
NICOLAS MICHELIN

TOUR DE CUISINES CAMPUS ELISHOUT
XDGA

PUBLICS

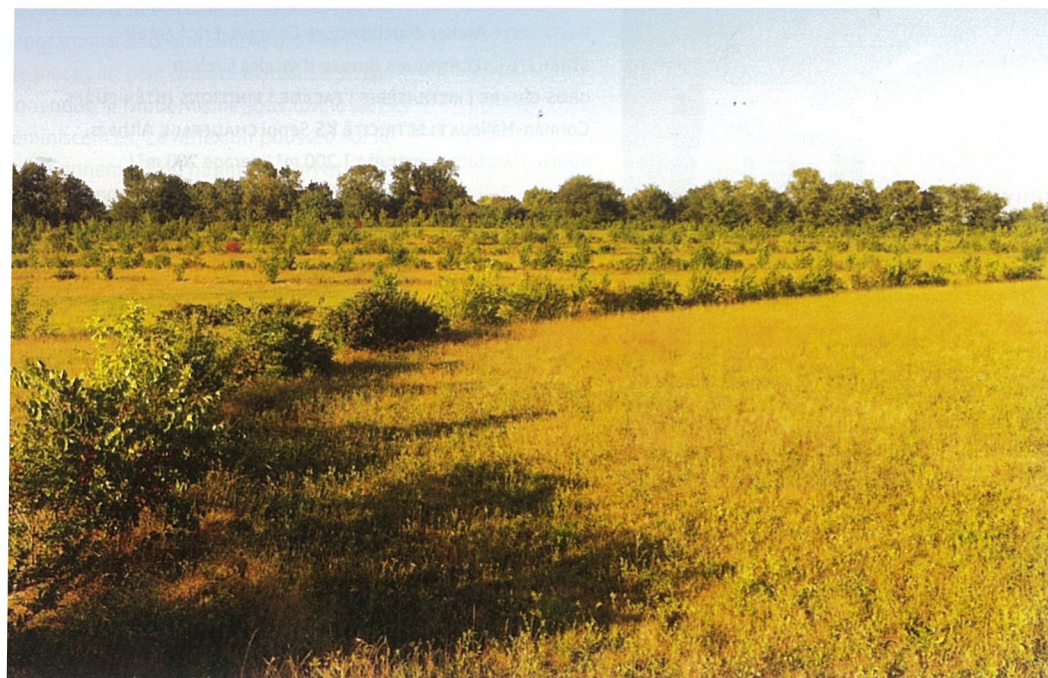


EXPORTER
L'ARCHITECTURE BELGE

REDÉCOUVERTE D'UN PAYSAGE HISTORIQUE

TEXTE Jürgen Vandewalle
PHOTOGRAPHIE Bureau Bas Smets

Lorsque l'architecte paysagiste Bas Smets se voit confier en 2005 la rénovation du domaine du Château Padiès, il n'a pas encore envisagé de créer un bureau portant son nom. C'est pourtant là, dans les environs de Toulouse, que la méthodologie qui va devenir celle du Bureau Bas Smets sera testée pour la première fois. Dans les commandes qui se multiplient aujourd'hui de par le monde, le point de départ du projet est et reste une lecture intensive du paysage existant.



Il y a une quinzaine d'années, le célèbre photographe Denis Piel et son épouse Elaine Merkus quittent New York pour s'installer dans le château Padiès à Lempaut. Le domaine de quinze hectares incluant des terres agricoles autour du château Renaissance doit à terme être transformé en domaine public. En 2005, les propriétaires contactent Bas Smets et Martin Basdevant pour y réaliser un labyrinthe. Après avoir examiné le domaine, les architectes paysagistes décident de réinterpréter la commande: un labyrinthe cacherait le paysage existant alors qu'en l'occurrence, il y a là une occasion de le mettre en valeur. En concertation avec les maîtres de l'ouvrage, l'attention est déplacée de l'esprit de découverte typique du parcours à travers un labyrinthe à la découverte du paysage lui-même.

Il s'agit cependant d'une redécouverte. Les concepteurs s'étant en fait inspirés d'une ancienne tapisserie représentant le château et son domaine. La tapisserie illustre le lien entre trois composantes spécifiques du paysage: un bosquet dense à l'avant-plan,

des champs vallonnés à l'arrière-plan, et au milieu, le château et son jardin aménagé. Ces trois composantes ayant entre-temps perdu leur identité, la décision a été prise d'introduire des éléments spécifiques pour remettre en valeur ce triptyque paysager. Le bois est rendu accessible par un réseau de sentiers et les champs sont accentués par une structure composée de haies révélant les courbes de niveau. Pour retrouver la perspective de la tapisserie, des arbres ont dû être abattus pour rétablir la vue historique et un potager a été réaménagé. Ces interventions confèrent aux trois parties du domaine une indéniable particularité. Pourtant, le plan insiste plus spécifiquement sur les zones où les paysages se chevauchent, de sorte que les parties se fondent avec fluidité les unes dans les autres et forment un tout, malgré leur autonomie. Une limite de budget a incité les maîtres de l'ouvrage à exécuter eux-mêmes le master plan. Grâce à leur grande connaissance des méthodes écologiques et de la permaculture, ils ont mis en œuvre un processus d'exécution remarquable. En se chargeant eux-mêmes

des tontes, semis, élagages et sciages, ils sont parvenus à recréer un paysage de manière quasi artisanale. Pour définir les courbes de niveau, ils ont tout simplement utilisé un tuyau d'arrosage en guise de référence. Les ballots de foin qui, au départ, servaient de repères, ont ensuite été utilisés comme engrais pour les nouvelles haies ou comme complément de fourrage pour les herbivores. Le fait que le champ en friche se soit transformé en riche structure verdoyante en cinq ans démontre le succès du projet et des méthodes appliquées. La durabilité constitue ici bien plus qu'une simple couche de vernis sur le projet, elle est intimement liée au processus.

Les stratégies appliquées au château Padiès forment en outre une importante source d'inspiration pour les nouveaux projets du Bureau Bas Smets. Dans un récent projet pour le Parc Benelux de Courtrai, l'uniformité qui caractérise souvent les zonings d'entreprises a pu être évitée en exploitant la déclivité pour créer des parkings en terrasses. Les murs de soutènement qui délimitent les emplacements

LE PLAN INSISTE SUR LES ZONES OÙ LES PAYSAGES SE CHEVAUCHENT, DE SORTE QUE LES DIFFÉRENTES PARTIES FORMENT UN TOUT MALGRÉ LEUR AUTONOMIE.



IL EST REMARQUABLE DE CONSTATER À QUEL POINT LA POÉSIE SURGIT, TANT D'UN PADIÈS DE RÊVE QUE D'UN BUSINESS-PARK PRAGMATIQUE.

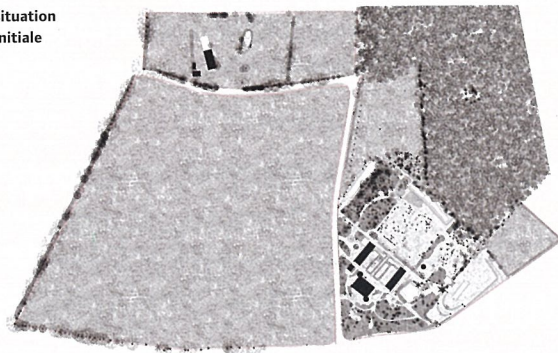
de parking de chaque immeuble accentuent la douce pente du terrain et lui donnent un sens différent d'une 'simple surface à côté d'une boîte'. Il est remarquable de constater à quel point la poésie surgit tant d'un Padiès de rêve que d'un business-park pragmatique. En réalité, suivre le paysage existant relève du pragmatisme pur. Rien que par rapport à l'aplanissement d'un terrain, pour l'écoulement des eaux, l'accessibilité et le charroi des terres lors des travaux de terrassement, c'est la meilleure solution.

Le fait que le Bureau Bas Smets ait étendu ses activités hors de l'Europe ne change pas grand-chose à l'intention initiale. "Loin de là, parce que grâce à la méthodologie de conception développée en Flandre, nous détectons souvent dans le paysage des qualités dont les commanditaires n'étaient pas conscients.", explique l'architecte. Tout comme à Padiès, on peut alors se demander pourquoi créer un nouveau paysage s'il en existe déjà un, qui ne demande qu'à être (re)découvert et renforcé.

projet proposé



situation initiale



Représentant le château, la tapisserie illustre le lien entre les composantes spécifiques du paysage



Bureau Bas Smets

Lempaut, France | depuis 2005

PROGRAMME transformation en parc public d'un jardin historique et des champs de culture d'un monument protégé

PROCÉDURE privée

MÂTRE DE L'OUVRAGE Elaine Merkus, Denis Piel

PAYSAGISTE Bas Smets | Martin Basdevant

SURFACE 15 ha

www.bassmets.be

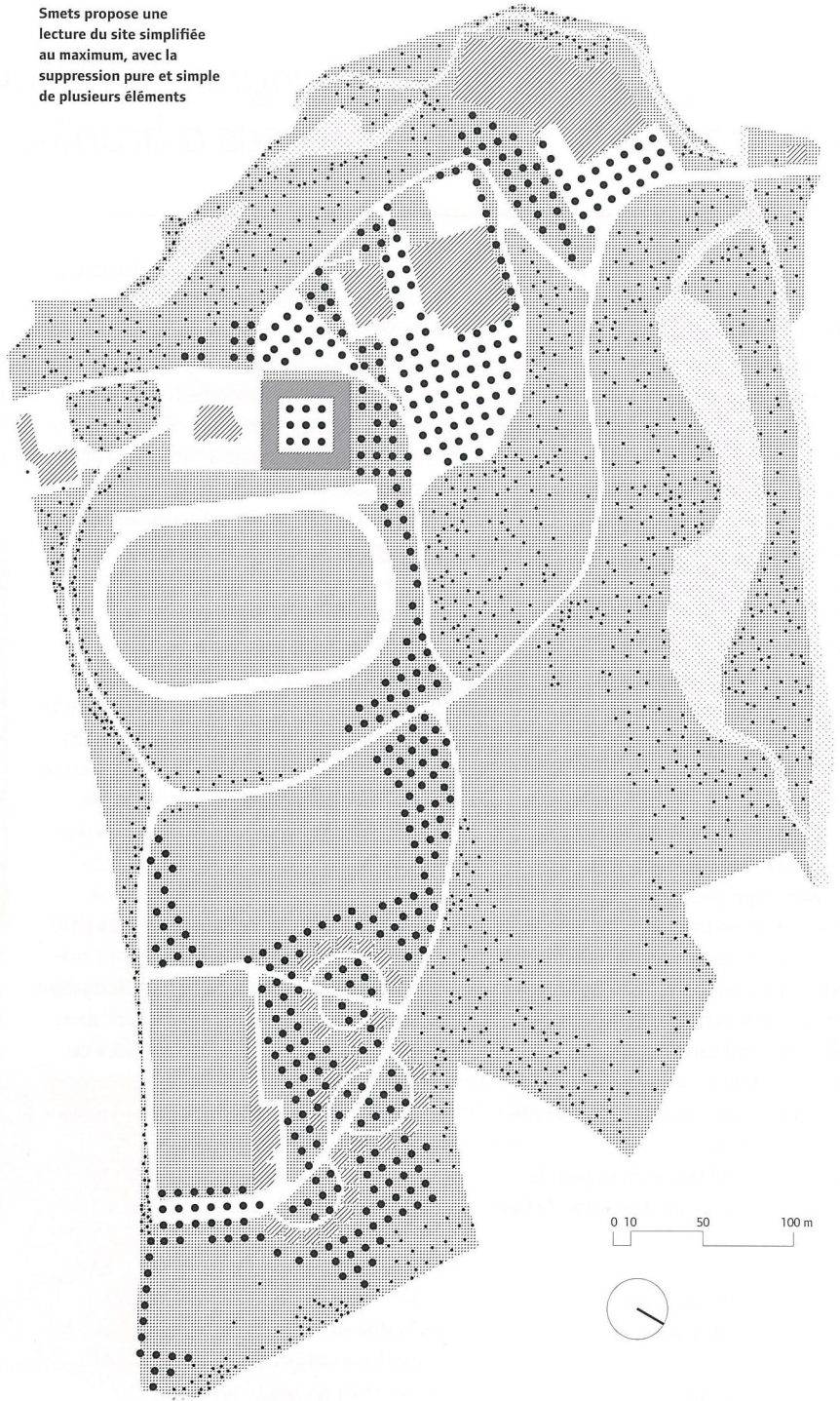
www.padies.com



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

A+ en collaboration avec la
Cellule Architecture de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

L'association Baukunst/
Bouwtechniek et Bas
Smets propose une
lecture du site simplifiée
au maximum, avec la
suppression pure et simple
de plusieurs éléments



0 10 50 100 m



TEXTE Géry Lecloutre

Le marché de service pour la réhabilitation du Centre ADEPS La Fraineuse et de la résidence pour athlètes 'Olympic' à Spa confirme toute la pertinence du couplage systématique des compétences de paysagiste et d'architecte pour aborder des sites de cette ampleur. Il est surtout une bonne illustration des différents types de rapports que peuvent entretenir les deux disciplines; plus précisément, de comment les échelles et les préoccupations s'entrecroisent. Le projet lauréat démontre qu'au-delà d'un rapport de compréhension mutuelle des enjeux liés à différentes échelles, la collaboration entre architecte et paysagiste n'est réellement efficace que si elle se rejoint dans une échelle commune, celle du territoire.

Silence éloquent

L'enjeu du projet est d'accompagner l'intervention d'une lisibilité du site que le temps a brouillé.

Un site au départ magnifique, dans un paysage exceptionnel, aujourd'hui engoncé dans la banalité de lotissements résidentiels. Cet ancien lieu de villégiature est structuré par un château construit en 1904 par celui qui était à l'époque bourgmestre de Spa, et orienté selon un double axe perspectif: d'un côté, vers la ville, et à l'opposé, sur un vaste jardin. En contrebas du château, parallèlement à cet axe, se déroule le reste du site, clôturé dans sa partie la plus basse par deux rivières et un étang. Sur ce dessin très clair s'est superposé celui des terrains de sports, d'une piste RAVeL offrant un accès dans le haut du site, et avec le temps, d'un agglomérat de bâtiments hétéroclites, dont plusieurs doivent aujourd'hui être lourdement rénovés ou remplacés. L'enjeu du projet est d'accompagner l'intervention infrastructurelle d'une lisibilité du site que le temps a brouillé. Les stratégies compositionnelles déployées par les cinq équipes peuvent se ranger en trois catégories: le geste architectural englobant, une dialectique pointilliste entre une analyse paysagère et des interventions architecturales et un exercice de simplification radicale et de représentation d'une condition territoriale. Les épures présentées au jury en ciblaient nettement le potentiel et les limites.

Ces limites sont d'emblée vérifiées pour la stratégie du grand geste architectural, de l'as-

sociation BEAI/JNC. Sans doute parce que ce type d'approche requiert des superstructures très spectaculaires, que le programme ne permet tout simplement pas. La longue ossature de bois proposée, qui englobe les différents équipements, et qui tente de relier physiquement l'entrée du domaine à l'accès au RAVeL n'est à ce titre pas du tout convaincante. La géométrie de l'ossature est finalement bien trop contraignante pour un déploiement efficace des plans des hébergements, et finit par tourner le dos au paysage.

L'analyse de ce paysage est au centre de la seconde catégorie. Cette analyse se veut détaillée, pointilliste, utilisée comme diagnostic, duquel découlent les propositions. Mais dans aucun des cas, celles-ci ne parviennent à se fondre dans un projet unitaire et totalement cohérent, et virent à un certain maniérisme formel.

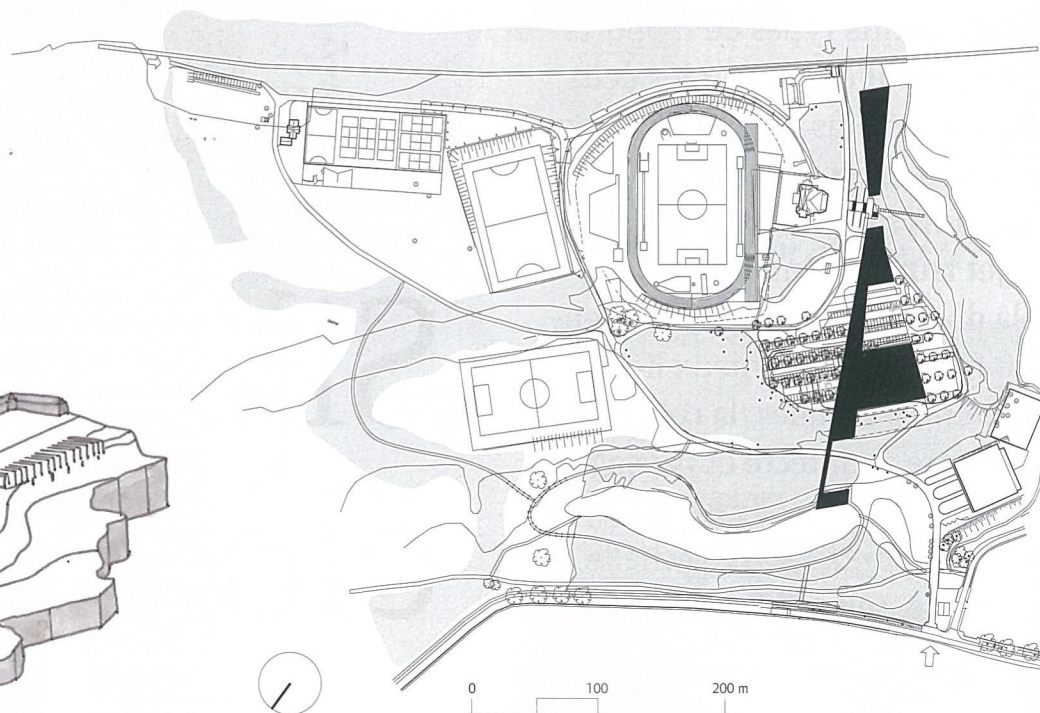
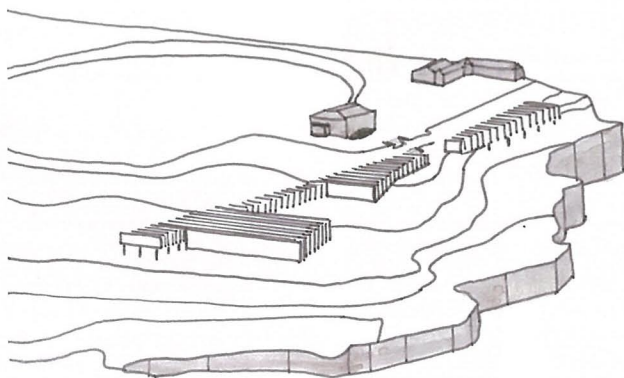
ARTER/ARCEA, qui organise le domaine autour de pôles fonctionnels, s'empêtre dans des anecdotes paysagères relevées par l'analyse. Les interventions, comme la prolongation d'une drève courbe en un cercle arboré dans lequel s'inscrit le château, ou une 'place de l'accueil' curieusement qualifiée, finissent par devenir cruellement autonomes, au détriment de la cohérence de l'ensemble.

L'association K2A/Van Eetvelde et Landinzicht s'appuie sur la structuration du

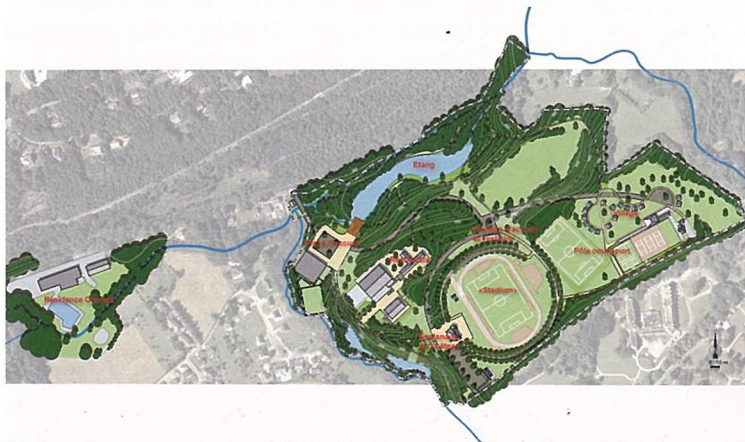
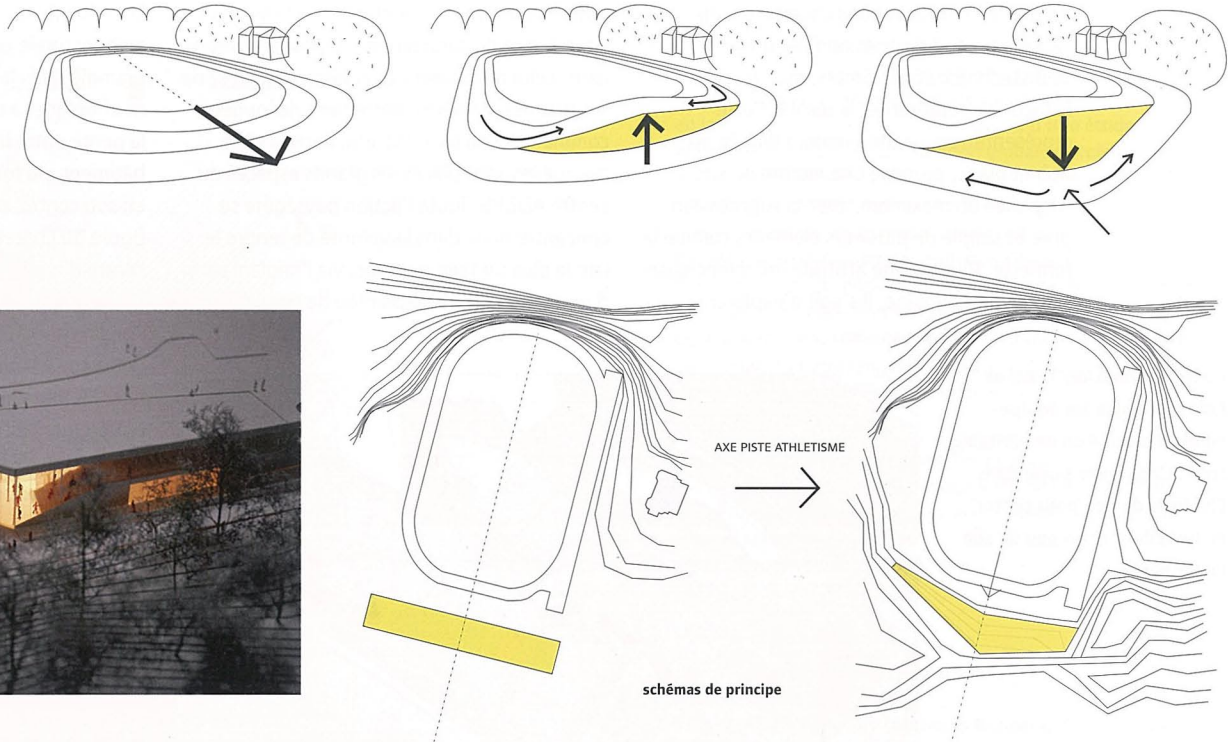
domaine en trois plateaux pour distribuer les fonctions sur le site et concentre tous les nouveaux développements sur le plateau intermédiaire. L'architecture du nouveau bâtiment d'accueil est précisément utilisée pour articuler ce plateau avec celui, plus haut, du château et des terrains de sport. Mais ce parti pris architectural, au départ intéressant, hésite entre l'affirmation d'un objet aérien et le réflexe de fondre la toiture avec la topographie. Le projet butte, tout comme celui d'ARTER, sur la formalisation du lien entre constat – les plateaux – et réponse – les fonctions, avec le cas flagrant du parking, qui, entièrement concentré sur le plateau inférieur, acquiert une dimension disproportionnée pour son usage réel.

L'association AAVT/TEAU et Eole se concentre également sur le niveau intermédiaire pour rassembler les équipements d'accueil en un véritable cœur d'activités. Le travail est techniquement très poussé et argumenté. L'approche puise dans l'histoire du lieu pour tenter de lui redonner un peu de son lustre passé. Mais l'intervention contemporaine peine à trouver sa place, et la vaste canopée destinée à couvrir et à unifier la grappe d'équipements, écho redondant aux masses végétales si brillamment décrites dans le dossier, dénote d'une réelle confusion entre les valeurs paysagères du site et les réponses à donner au niveau architectural.

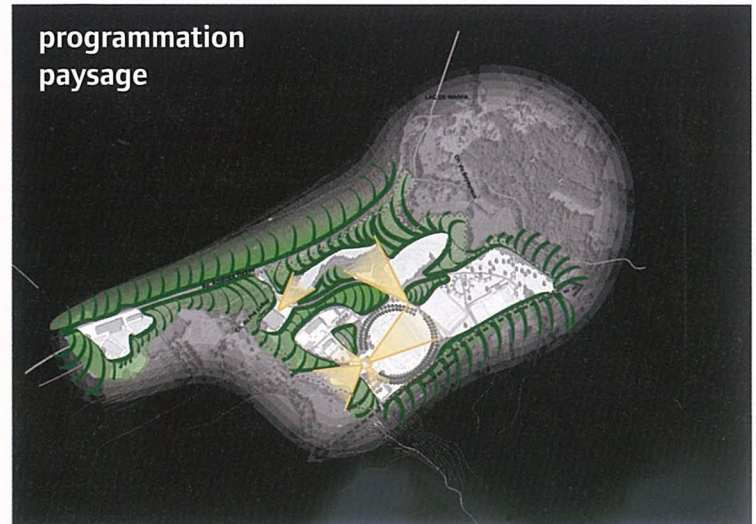
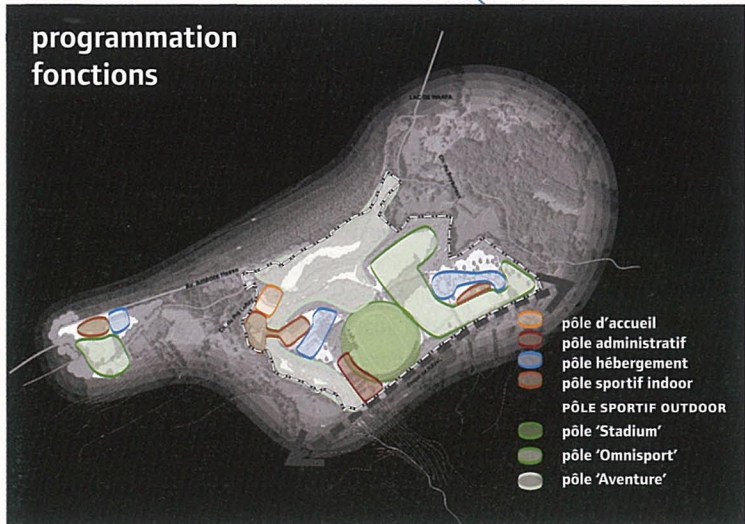
L'association BEAI/JNC propose une longue ossature de bois unitaire et spectaculaire, qui englobe les différents équipements et qui tente de relier physiquement l'entrée du domaine à l'accès au RAVeL.



L'association K2A/Van Eetvelde et Landinzicht s'appuie sur la structuration du domaine en trois plateaux pour distribuer les fonctions sur le site et concentre tous les nouveaux développements sur le plateau intermédiaire



ARTER/ARCEA organise le domaine autour de pôles fonctionnels qualifiés par l'espace public et par des plantations



Le projet, dans son ensemble, dégage un certain silence poétique. [A PROPOS DU PROJET LAURÉAT]

De forme, il est bel et bien question dans l'approche de l'association Baukunst/Bouwtechniek et Bas Smets, mais ici dans la façon de représenter la réalité. Cette représentation, volontairement limitée au noir et blanc, propose une lecture du site simplifiée au maximum, avec la suppression pure et simple de plusieurs éléments comme la fermette. Plus qu'une attitude irrévérencieuse envers le patrimoine, il s'agit d'explorer le

potentiel d'une représentation de l'essentiel, c'est-à-dire du caractère du territoire environnant, celui de la forêt des Hautes Fagnes et de ses grandes clairières, nettement découpées, comme celle du lac de Warfa, dans la série desquelles sont placés les grands espaces du centre ADEPS. Toute l'action paysagère se concentre donc dans la volonté de rendre le site le plus unitaire possible, via l'implantation d'une trame régulière plantée de cornouillers.

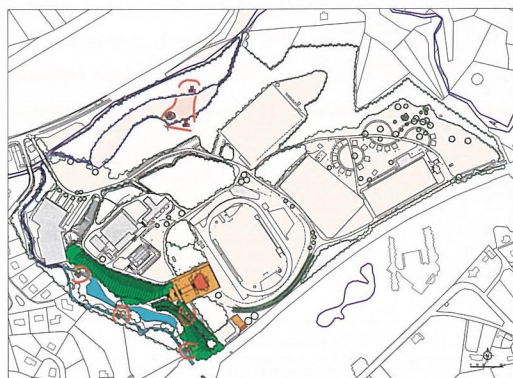
Dans le même ordre d'idée, l'intervention architecturale concentre l'entièreté du programme dans le château et dans un bâtiment neuf unique, à côté de celui-là, enchâssé dans la pente entre les plateaux haut et médian. Ce bâtiment, de forme parfaitement carrée, évidé en son centre, prend l'exact contre-pied de la figure du château, désormais positionné au centre d'une vaste terrasse de la même envergure que son nouveau voisin. Tout comme l'intervention paysagère, la composition est entièrement au service de la perception générale: les murs qui ne sont pas contre terre sont entièrement vitrés et les espaces ne sont que la subdivision de la grande géométrie.

Le projet, dans son ensemble, dégage un certain silence poétique. Un silence efficace. Le fait d'éviter des questions comme le maintien ou non d'éléments présents a en effet permis une définition claire des ambitions et une hiérarchisation des enjeux qui finalement, ne devraient pas fermer la porte à des négociations ultérieures et à la prise en compte de questions périphériques, rendues incontournables par le travail des autres équipes, comme le raccord au RAVeL, les perspectives depuis le château, etc. Un silence parlant, rhétorique, pédagogique, car au contraire, la radicalité de l'épure permet d'explorer le potentiel du site, de valoriser un patrimoine comme le château, comme également les massifs forestiers, par leur confrontation avec les cornouillers. Un silence circonspect, car la stratégie mise en place a une telle prétention de résolution du site par la superposition d'un élément unificateur qu'elle en devient presque ingénue. La trame paysagère doit cependant encore prouver son efficacité à réellement agir sur le site, de même qu'une architecture si dépouillée devra trouver sa noblesse dans une résolution sans faille des détails. Laissons ici le bénéfice du doute. Car fondamentalement, ce projet illustre bien ce que des pouvoirs publics peuvent attendre des concepteurs d'espace aujourd'hui: la définition d'une ambition pour un lieu en considérant le projet non pas comme finalité constructive résultant d'une analyse raisonnée, mais comme le centre même de l'analyse, comme outil de connaissance à même de définir une identité contemporaine pertinente pour un site. C'est ce dont le domaine de la Fraineuse avait besoin, renouer un rapport avec son territoire, le pays exceptionnel de Spa.

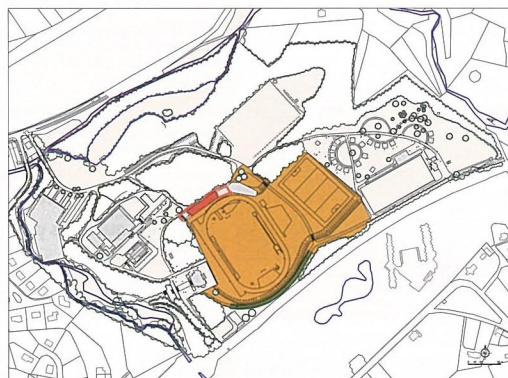
L'association AAV/TEAU et Eole rassemble les équipements d'accueil en un véritable cœur. L'approche puise dans l'histoire du lieu pour tenter de lui redonner un peu de son lustre passé



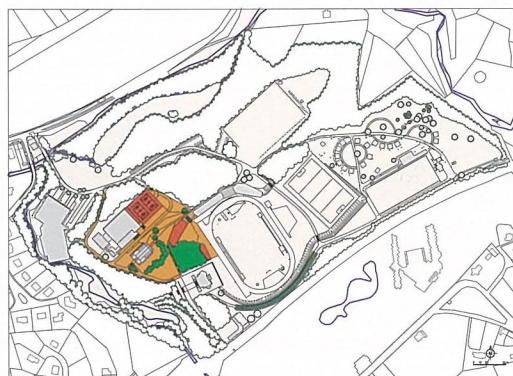
schéma directeur



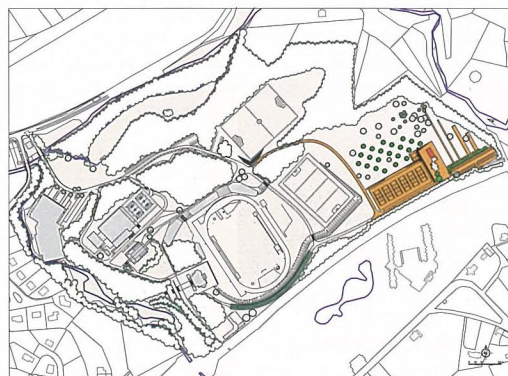
phase 1



phase 2



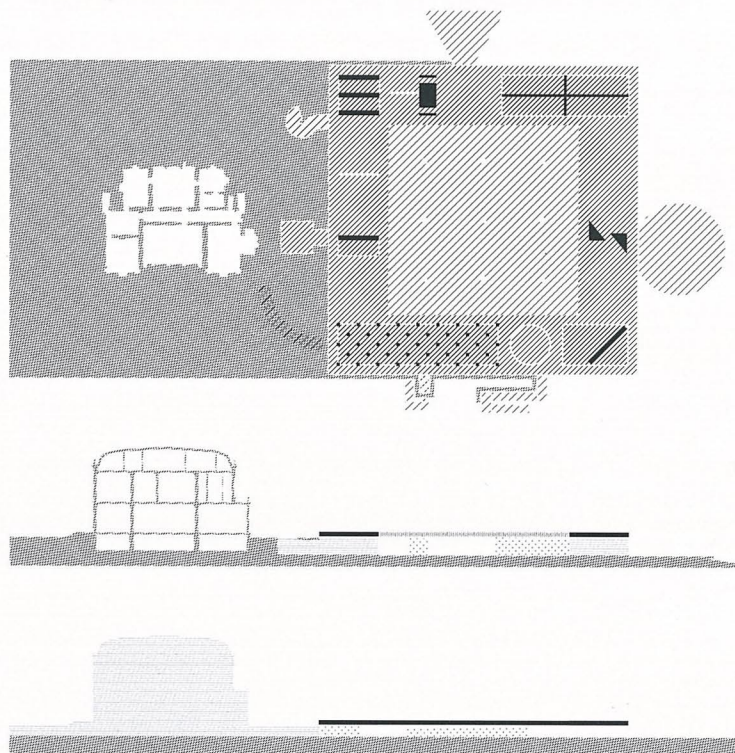
phase 3



phase 4



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



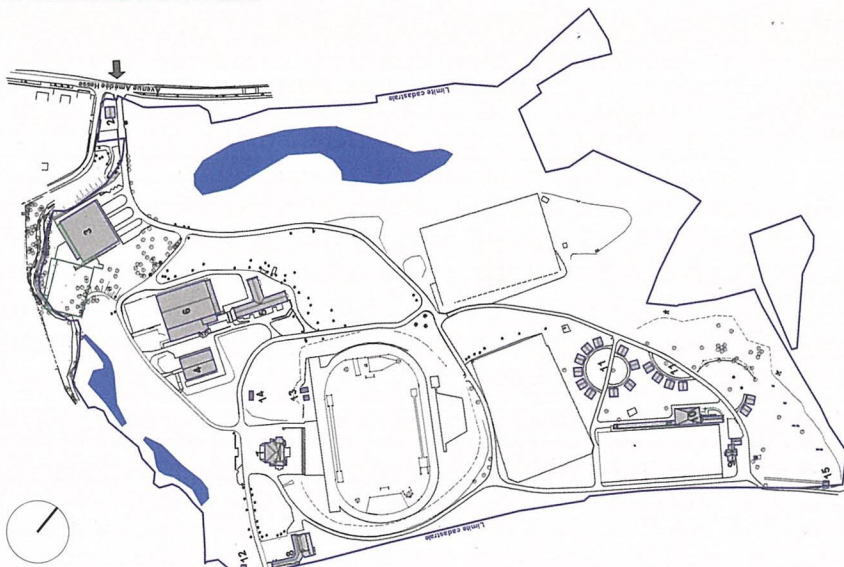
En proposant une lecture du site simplifiée au maximum, l'équipe Baukunst/Bouwtechniek et Bas Smets explore le potentiel d'une représenta-

tion de l'essentiel, c'est-à-dire du caractère du territoire environnant. Son approche élude des questions comme le maintien ou non d'éléments

présents, ce qui permet une définition claire des ambitions et une hiérarchisation des enjeux

Existant

- 1 résidence 'Olympic' 2 conciergerie 3 hall asbl (+ projets d'extension)
4 centre d'hébergement 5 RTG cuisine/restaurant 6 hall omnisport 7 château
8 frainette 9 ferme 10 sanitaires extérieurs/SMCP (+ extension en cours)
11 chalets delta 12-15 réserves matériel



Centre ADEPS La Fraineuse

LIEU avenue Amédée Hesse, Spa

MAÎTRE DE L'OUVRAGE Fédération Wallonie-Bruxelles

MISSION La mission comporte deux volets. Le premier consiste en la réalisation d'un schéma directeur et d'une étude paysagère afin d'envisager une restructuration globale et cohérente de l'ensemble du site et une nouvelle définition des espaces extérieurs. Le second correspond à l'ensemble des études nécessaires à une mise en conformité et à une extension des bâtiments existants, soit: la résidence 'Olympic' et le centre d'hébergement qui doivent être agrandis et mis en conformité; le château, la frainette et la ferme qui doivent être réaffectés et, le cas échéant, restaurés; le RTG abritant le restaurant et la cuisine qui doit être remplacé; la piste d'athlétisme qui doit être rénovée et les abords extérieurs qui doivent être aménagés.

BUDGET 4.800.000 euros

(hors tva, hors équipement mobilier et sportif, hors révisions et honoraires, équipement de cuisine inclus)

PROCÉDURE procédure négociée avec publicité européenne

AVIS DE MARCHÉ avril 2009

ATTRIBUTION novembre 2009

RÉALISATION 2012-2013

LAURÉAT

ARCHITECTURE Baukunst/Bouwtechniek

PAYSAGE Bureau Bas Smets

STABILITÉ | TECHNIQUES SPÉCIALES Bureau d'études Greisch

ACOUSTIQUE Daidalos Peutz

DESIGN SIGNALÉTIQUE Eo design

PLASTICIEN Chevalier-Masson

ÉQUIPES NON RETENUES

ARCHITECTURE ARTER (BOA)

PAYSAGE Bureau d'études Polyart /ARCEA

STABILITÉ Bureau d'études Pirnay

TECHNIQUES SPÉCIALES Bureau d'études Ecotech

ACOUSTIQUE A-tech

PLASTICIEN Xavier Parmentier

ARCHITECTURE AAVT/TEAU

PAYSAGE Eole

STABILITÉ | TECHNIQUES SPÉCIALES Arcadis

PLASTICIEN Pol Kazar

ARCHITECTURE K2A/Van Eetvelde architecture

PAYSAGE Landinzicht

STABILITÉ AB associates

TECHNIQUES SPÉCIALES Seca Benelux

ACOUSTIQUE Daidalos Peutz

DESIGN SIGNALÉTIQUE Base design

DESIGN MOBILIER Alain Bertheau

PLASTICIEN Boris Tellegen

ARCHITECTURE | PAYSAGE BEAI/JNC International

STABILITÉ Jean Dehareng

TECHNIQUES SPÉCIALES TGI

SIGNALÉTIQUE Atelier 59

PLASTICIEN Bob Verschueren